

DRONE VOLT

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Villepinte, le 29 juin 2020

DRONE VOLT, expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, annonce que l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de ses actionnaires s'est tenue le vendredi 26 juin, à huis clos, hors de la présence physique des actionnaires ou des autres personnes ayant le droit d'y assister, conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 2020-231 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19, avec un quorum de 32,82%.

L'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration, tant à titre ordinaire qu'à titre extraordinaire, ont été adoptées à une très large majorité et notamment :

- l'approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2019 ;
- l'affectation du résultat des comptes annuels de l'exercice 2019 ;
- l'autorisation donnée au conseil d'administration de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions ;
- le renouvellement des autorisations financières accordées au conseil d'administration pour procéder à des augmentations de capital avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration d'annuler des actions préalablement rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions ;
- le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration d'attribuer des actions gratuites et BSPCE au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société.

« Je tiens à remercier chaleureusement nos actionnaires qui se sont largement mobilisés pour cette assemblée » déclare Olivier GUALDONI, PDG de DRONE VOLT. *« Après cette période difficile qui a pesé sur notre activité, nos actionnaires ont démontré leur soutien aux équipes en place en me confiant leurs votes à plus de 70%. »*

Prochain communiqué : chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2020, le 22 juillet 2020

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

A propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,1 millions d'euros en 2019 (données non auditées).

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

BSA : Mnémo : DRVBS - code ISIN : FR001286054

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

Relations médias FINANCE**ACTUS finance & communication**

Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73

dronevolt@actus.fr**Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER****DRONE VOLT**

Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84

celine@dronevolt.com